

Je presse l'honorable ministre de rencontrer ses homologues provinciaux pour voir si, de concert avec eux, il peut élaborer des programmes qui inciteront le secteur privé à faire plus qu'à l'heure actuelle pour embaucher des étudiants, afin de réduire l'importance de la crise que connaît notre pays et qui touchera quelques 200,000 jeunes Canadiens cet été.

**Des voix:** Bravo!

**M. Gary F. McCauley (secrétaire parlementaire du ministre de la Consommation et des Corporations):** Monsieur l'Orateur, je crois qu'il est temps de présenter quelques faits, car les deux députés qui m'ont précédé se sont gargarisés de belles paroles. Il nous faut convenir que le taux de chômage chez les jeunes est très préoccupant.

**Des voix:** Bravo!

**M. McCauley:** Les jeunes représentent à l'heure actuelle près de la moitié des chômeurs, et le taux de chômage chez eux est deux fois plus élevé que pour les autres adultes. Si nous ignorions les besoins et les aspirations de ce groupe les coûts sociaux seraient énormes. Je dis bien si nous ignorions, car ce n'est pas le cas. Nous prenons les mesures voulues pour remédier à la situation, monsieur l'Orateur.

En 1981-1982, le gouvernement fédéral a dépensé plus de 700 millions de dollars pour fournir une aide en matière d'emploi à quelques deux millions de jeunes Canadiens. La Commission canadienne de l'emploi et de l'immigration lancera de nouveaux programmes de formation et intensifiera ses efforts sur d'autres points, afin de fournir en 1982-1983 une aide nettement accrue aux jeunes Canadiens.

Néanmoins, lorsqu'on cherche à régler le problème du chômage chez les jeunes, il faut tenir compte d'un certain nombre de facteurs. Il s'agit notamment de la conjoncture économique, de l'évolution de la structure de la croissance industrielle, du nombre d'étudiants qui désirent occuper un emploi à temps partiel toute l'année pour financer leurs études et, enfin, de l'importance numérique de la jeunesse.

Nous savons tous que la guerre a été suivie d'une véritable explosion démographique qui a eu des répercussions sur tous les aspects de notre économie. Depuis 1975, une nouvelle vague de jeunes déferle chaque année sur le marché du travail, si bien que la concurrence devient de plus en plus serrée. Pour compliquer les choses la majorité de ces jeunes manquent d'expérience. Par conséquent, ils éprouvent encore plus de difficultés à passer du milieu scolaire au milieu de travail. La plupart des jeunes qui quittent l'école s'aperçoivent que leurs capacités ne répondent pas aux besoins du marché du travail. En période de difficulté économique où l'on commence par licencier les nouvelles recrues, les jeunes se trouvent parmi les travailleurs les plus vulnérables. Ils auront encore plus de mal à trouver du travail par la suite, faute d'avoir conservé leur emploi suffisamment de temps.

Pour faciliter leur entrée sur le marché du travail, il est donc indispensable de fournir aux jeunes qui n'ont pas encore quitté l'école la possibilité d'acquérir l'expérience qu'exigent les employeurs.

Les emplois d'été pour étudiants créés par l'entremise de la Commission de l'Emploi et de l'Immigration ont permis de fournir aux jeunes le genre d'expérience dont ils ont besoin pour se préparer à un emploi à plein temps. Le programme d'emploi d'été pour les étudiants canadiens a également eu des répercussions importantes sur le chômage chez les jeunes. En

fait, on estime que l'été dernier il a permis de réduire le taux de chômage des jeunes qui poursuivent leurs études de 1.6 à 2.4 p. 100 en moyenne, entre mai et août 1981.

• (2050)

Compte tenu de la gravité de la situation de l'emploi étudiant cet été, mon collègue, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Axworthy)—auquel je voudrais rendre hommage ce soir pour l'excellent travail qu'il réussit à faire malgré une conjoncture économique très précaire—a annoncé l'été dernier que le financement pour 1982 des projets d'emploi d'été pour les étudiants serait accru de 20 millions de dollars, ce qui porterait le total des subventions pour cette année à 120 millions de dollars. Ces fonds servent à créer des emplois d'été axés sur les diverses professions, qu'occuperont plus de 55,000 étudiants, et permettront à des milliers d'autres de trouver du travail dans les secteurs tant public que privé. Voilà ce que fait le gouvernement du Canada, monsieur l'Orateur. C'est cette initiative que l'honorable représentante de Kingston et les Îles (M<sup>lle</sup> MacDonald) a qualifiée de coup dur que l'on porte à l'économie en ce qui concerne les étudiants à la recherche d'un emploi d'été. Si notre initiative équivaut à ses yeux à un coup dur porté à l'économie, alors je ne comprends pas ce qu'elle veut dire.

Dans le cadre du programme d'emplois d'été, on insiste sur la création d'emplois de qualité, axés sur la carrière éventuelle du jeune, lesquels emplois permettront aux étudiants de se préparer au marché du travail. Le programme comporte trois volets. En tout premier lieu, dans la Fonction publique, des stages d'été pour quelque 3,000 étudiants ont été prévus dans les ministères et organismes fédéraux. Ces emplois techniques, ou spécialisés dans le domaine d'étude des jeunes qui les postulent, peuvent être conservés trois étés durant, le degré de complexité du travail étant plus élevé la deuxième et la troisième années.

Dans le cadre des projets communautaires, on créera cette année 32,600 emplois pour les étudiants, les projets en question étant mis sur pied par des organismes communautaires un peu partout dans le pays. Près de 6,000 autres étudiants trouveront à s'employer grâce aux projets de création d'emplois parrainés par les ministères et organismes fédéraux et institués par le biais du programme fédéral d'emplois d'été pour les étudiants.

Dans le cadre des autres programmes d'emplois d'été, il faut compter le programme d'instruction à l'intention des cadets et des réservistes au Québec, organisé par le ministère de la Défense nationale, et le programme d'agents surnuméraires de la GRC. Ces programmes créeront des emplois pour plus de 13,000 étudiants qui s'intéressent à la vie militaire, au domaine de la loi ou encore au travail policier.

La création de centres d'emploi d'été pour étudiants sont un autre aspect important des initiatives gouvernementales de création d'emplois d'été. On en compte plus de 400 en activité dans l'ensemble du pays au printemps et en été. Ils permettent d'établir un lien indispensable au niveau des localités entre les efforts du gouvernement fédéral, l'emploi d'été des étudiants, les autres niveaux de gouvernement et le secteur privé. Au cours de l'année 1981-1982, les centres de main-d'œuvre pour étudiants ont permis de placer 325,961 étudiants tant dans le secteur public que dans le secteur privé. Ils ont reçu un total de 695,365 demandes. Par ailleurs, ils savaient que 355,769 postes